



*Commune de
Cambremer*

COMMUNE DE CAMBREMER

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'école, 2 étapes sont nécessaires :

↳ Première étape :

Vous devez vous rendre à la

Mairie de Cambremer

Place de la Mairie

14340 CAMBREMER

Tél. : 02 31 63 03 36

munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Un certificat vous sera alors remis vous permettant d'inscrire votre enfant à l'école.

↳ Deuxième étape : Inscription à l'école :

L'inscription sera enregistrée par la Direction de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- du carnet de santé de l'enfant attestant qu'il a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.
- Le cas échéant, d'une copie de la décision judiciaire ou de divorce attribuant l'autorité parentale
- En cas de changement d'école, d'un certificat de radiation rédigé par l'établissement scolaire d'origine